

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Son honneur le lieutenant-gouverneur Angers à Sherbrooke.—L'éducation des filles.—Mauvaise récolte en Europe.—Un vieux colon canadien-français de la ville de Chicago : M. Philippe Beaubien, l'un des premiers habitants de cette ville.—Décès d'un ancien typographe : M. Hubert Matte, de Somerset.

Causerie agricole : Des labours d'automne.

Sujets divers : Quatrième exhibition annuelle de l'Association agricole des Cantons de l'Est, à Sherbrooke.—Moyen de réussir dans l'élevage des volailles.—Soins à donner aux animaux à l'automne.

Bibliographie : "Mannel d'hygiène" à l'usage des écoles et des familles, rédigé conformément aux instructions du Conseil d'hygiène de la province de Québec, par le Dr Sévérin Lachapelle.

Choses et autres : Exposition agricole et industrielle du comté de Rouville.—Exposition horticole de Rougemont.—Fromageries à la Baie St Paul.—Importation du bétail par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Recettes : Eau de javelle servant à blanchir le linge et à enlever les taches de fruits et autres.—Moyen de nettoyer les gants glacés, de toute couleur.

ERREUR COMMISE DANS L'ENVOI DU FEUILLETON : "BUTTES DE CHAUMONT"—Par erreur plusieurs de nos abonnés ont dû recevoir, il y a quinze jours, le feuilleton (suite des *Buttes de Chaumont*) depuis la page 41 à page 48, au lieu de pages 33 à 40. Les abonnés qui n'auraient pas reçu ces dernières huit pages sont priés de nous le faire savoir immédiatement par carte-poste, et nous nous ferons un devoir de leur expédier cette partie du feuilleton des *Buttes de Chaumont* portant au bas de la page 33 : 25—E—45.—Cette erreur d'envoi a nécessité la réimpression des pages 41 à 48, afin de ne pas obliger nos abonnés qui ne les auraient pas reçues à en faire la demande : tous les recevront cette semaine. Ainsi donc les abonnés seuls qui n'ont pas reçu les pages 33 à 40 du feuilleton en cours de publication sont priés de nous le faire savoir immédiatement par carte-poste afin que nous leur en fassions l'envoi.

REVUE DE LA SEMAINE

Son honneur le lieutenant-gouverneur Angers à Sherbrooke.—Son honneur le lieutenant-gouverneur Angers se rendant à Sherbrooke pour présider à l'ouverture officielle de l'Exposition de l'Association agricole des Cantons de l'Est, a été l'objet d'une grande ovation des citoyens de cette ville.

Nous reproduisons ici l'adresse qui lui a été présentée par le maire de Sherbrooke, ainsi que la réponse de Son honneur le lieutenant-gouverneur.

À l'Honorable Auguste-Réal Angers, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, etc, etc.

VOTRE HONNEUR,—Permettez aux citoyens de Sherbrooke de vous présenter leurs hommages et de vous remercier de l'honneur que vous daignez leur faire en venant visiter leur cité.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à Votre Honneur à l'occasion de son élévation au poste important et si élevé de Lieutenant Gouverneur de la Province. La clef de la voûte de notre édifice gouvernemental ne pouvait être confiée en des mains plus sûres ni plus fermes.

Nous ne pouvons déployer à vos regards toutes les richesses ni les signes de prospérité que nos sœurs aînées possèdent en si grande abondance ; mais vous trouverez à Sherbrooke, une jeune cité que la nature a largement taillée dans le pittoresque, et favorisée d'une rivière qui distribue sur son parcours accidenté et capricieux, une force motrice capable de mettre en activité des usines sans nombre, une ville qui peut servir d'assiette à une population qu'à travers l'espérance nous entrevoyons nombreuse et prospère, dans un avenir assez rapproché.

Pour seconder l'œuvre de la nature, nous avons construit aux prix de grands sacrifices, un réseau de chemins de fer dont les ramifications poussées dans toutes les directions sont autant de bras qui distribuent les fruits de notre industrie et apportent ici les produits des fermes, des mines et des forêts avoisinantes.

A ces conditions favorables de développement, il est important d'ajouter la bonne entente qui règne entre les races différentes qui vivent ensemble dans cette cité, bonne entente dont nous sommes fiers et que nous considérons comme un gage de succès tant que nous y resterons fidèles.

Nous espérons que votre séjour au milieu de nous vous sera aussi agréable qu'il l'est à nous-mêmes, et Votre Honneur voudra bien agréer les souhaits que nous faisons pour son bonheur et sa prospérité.

WM. GRIFFITH,
Sec.-Trésorier.

L. E. PANNETON,
Maire.

Son honneur a répondu par l'éloquent discours suivant :

M. le maire, messieurs les membres du conseil municipal, mesdames et messieurs,

C'est un bien grand plaisir pour moi de visiter votre ville. J'attribue la bienvenue cordiale que vous me faites en cette occasion à votre attachement à notre gracieuse Reine, à votre loyauté envers elle. J'attribue aussi les paroles de bienveillance avec lesquelles vous avez parlé de ma promotion au poste de lieutenant-gouverneur à l'amabilité du caractère des citoyens de Sherbrooke. Je suis venu à Sherbrooke en 1874. C'était la première visite que je faisais comme membre de l'exécutif. C'est à Sherbrooke que je fais ma première visite officielle comme lieutenant-gouverneur. Ce sera pour moi un heureux présage. Les adresses et les démonstrations n'eussent pu me plaire davantage nulle part ailleurs, mais ce qui relève surtout l'éclat de cette bienvenue, c'est l'amitié, ce sont les marques d'unanimité que je puis lire sur les physionomies des citoyens de Sherbrooke. D'une main industrieuse et avec un jugement éclairé, vous avez utilisé tous les avantages que la nature a jetés autour de vous. Vos manufactures sont prospères et fournissent un emploi constant à une grande partie de votre population. Mais un fait digne de remarque est l'entente qui a toujours existé entre les propriétaires et leurs employés. Je pense pouvoir dire sans crainte que les grèves sont inconnues à Sherbrooke. Les sentiments dignes qui existent entre les différentes classes et les différentes nationalités dans ce district ont un effet salutaire dans toutes nos transactions de la vie. Vos efforts tendent tous vers la prospérité commune. Vos aspirations sont celles qu'excite l'émulation pour le bien. C'est ainsi que votre cité a reçu un développement considérable.

Dans la campagne voisine, la population a augmenté de quarante pour cent et dans la ville de soixante pour cent, depuis ma dernière visite. La cité de Sherbrooke s'est développée avec la précocité d'un enfant de l'est. Sa consanguinité normande et saxonne lui assurent une activité permanente et la beauté. Vous l'avez rendue célèbre par de nombreux chemins de fer qui ont été ouverts et couronnés de succès. Sherbrooke est un centre d'où les trains sont expédiés à l'est, à l'ouest, au nord et au sud.

Mais ce développement matériel n'a pas détourné votre attention de la culture intellectuelle de la jeunesse de cette partie de la province. Vos écoles, vos collèges et vos couvents témoignent de la haute appréciation que vous faites de l'éducation. Vous avez en tous points suivi la devise de votre cité : "Ever onward." Je ne puis pas en trouver aujourd'hui qui convienne mieux aux dispositions des citoyens de Sherbrooke. Je vous dis à tous : Marchez de l'avant vers la prospérité qui vous tend les bras

L'éducation des filles.—Nous lisons dans la *Presse de Montréal*,

Hier, au prône, à l'église Notre-Dame, M. le curé Sentenne, en annonçant la réouverture des écoles, a fait une allocution très importante sur l'éducation des enfants, dans laquelle il a voulu particulièrement signaler les vices malheureux qui se sont introduits dans l'éducation des jeunes filles canadiennes.

M. le Curé a touché du doigt une des plaies dont souffre le plus notre jeune société et l'attention extraordinaire avec laquelle il a été écouté démontre quelle est l'importance de ce sujet.

" Cherchez d'abord le Royaume de Dieu, dit-il, et le reste vous sera donné comme par surcroît... *Querite primum regnum Dei.* Il ne peut y avoir de bonne éducation, si elle n'est fondée sur la religion. Partant de ce principe, M. le Curé remercie Dieu d'avoir donné au Canada, pour instruire la jeunesse tant de bons religieux, de saintes religieuses, de pieux instituteurs, puis il aborde l'éducation des jeunes filles en particulier.

Il s'adresse aux mères de familles : " Apprenez à vos filles à accomplir toutes sortes de travaux ; instruisez-les dans tous les ouvrages d'un bon ménage ; enseignez leur à faire la cuisine, à faire des vêtements, afin qu'elles puissent plus tard se suffire à elles-mêmes, raccommodez les vêtements de leurs maris et le linge de leurs enfants. Si les femmes étaient plus sages, si elles avaient reçu une éducation plus chrétienne, plus conforme aux nécessités de la vie, combien de maris seraient aussi meilleurs et plus dévoués à leur famille ; comme il y aurait des familles heureuses, qui sont aujourd'hui plongées dans l'humiliation et la douleur ! "

Mauvaise récolte en Europe.—Le *Times* de Londres dit " que c'est maintenant un fait certain que l'Europe ne produira pas assez de blé pour sa propre consommation ; il va lui manquer entre 70 millions à 80 millions de boisseaux de blé. La France qui vient immédiatement après les Etats-Unis pour la quantité de blé récolté, n'a pas eu depuis longtemps une aussi faible récolte. Il lui faudra importer au moins 75 millions de boisseaux de blé ; sur cette quantité l'Algérie, ravagée par les sauterelles, ne pourra lui fournir que très peu. L'Allemagne, l'Italie, la Hollande et la Belgique devront plus que jamais acheter leur blé au dehors. Seule la Russie pourra exporter son blé ; on croit qu'elle aura un surplus de 90 millions de boisseaux. "

Un vieux colon canadien-français de la ville de Chicago : M. Philippe Beaubien.—" Dans une maison portant le No. 43, Irving Avenue, est décédé, le 25 août dernier, raconte le *Courrier de l'Illinois*, un des premiers colons qui ont posé la première pierre de cette grande ville, métropole de l'Ouest, qu'on appelle Chicago.

" Philippe Beaubien fit son entrée dans le monde le 7 août 1826, dans une ferme bien loin du fort Dearborn. Son père, Jean Baptiste Beaubien, possédait et cultivait soixante quinze acres de terre près du fort Dearborn ; et la famille du vieux colon Beaubien est trop connue parmi la population des vieux *settlers* de Chicago, pour que nous en fassions un éloge, du reste, bien mérité. Le nom de Beaubien fait époque dans l'histoire de Chicago. "

A la fin de 1830, Chicago n'était qu'un petit village contenant douze maisons réunies. La population était alors d'environ 100 âmes. Le 10 août 1833, la ville fut

organisée pour l'élection de cinq syndics; il y avait alors 28 voteurs. Le 4 mars 1837, Chicago recevait son acte d'incorporation; et le recensement donna, cette même année 4,170 habitants.

Décès d'un ancien typographe: M. Hubert Matte.—Le 4 septembre, nous recevions une lettre nous annonçant le décès d'un ancien confrère en typographie et l'un de nos abonnés depuis la fondation de la *Gazette des Campagnes*: M. Hubert Matte, autrefois compagnon typographe dans les ateliers de M. Léger Brousseau, où il fut un sujet d'éducation et de bon exemple.

Feu M. Hubert Matte est décédé à North-Adams, aux Etats-Unis, muni de tous les secours de la religion et assisté d'un prêtre à ses derniers moments, à l'âge de 63 ans et 7 mois, né au Cap-Santé le 23 janvier 1825. Jusqu'en 1857, il fut menuisier, meublier et typographe. Depuis, il résidait à Somerset, d'abord avec feu Messire Joseph Matte, puis avec Messire Damase Matte, ses frères. Citoyen intègre, chrétien fervent, bon époux, tendre père, il eut la consolation, quoiqu'absent de sa mère et de ses frères chéris, de mourir dans les bras de deux de ses enfants, chez le Docteur Joseph Matte, où il était en promenade depuis trois semaines, en compagnie de sa fille madame Charles Beaupré.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis et des paroissiens de Somerset qui ont tenu à témoigner leur estime au défunt et aux deux révérends MM. Matte qui dirigent cette paroisse depuis trente-deux ans.

Nous offrons à la famille du défunt, nos plus sincères condoléances.

CAUSERIE AGRICOLE

DES LABOURS D'AUTOMNE.

On ne saurait trop recommander l'usage des labours d'automne, car s'il est vrai que ce travail, à raison de ses bons résultats, plaît aux cultivateurs intelligents et expérimentés, c'est qu'une longue suite d'expériences a fait connaître tous les avantages que peuvent offrir les labours exécutés en automne, dans des terres destinées à être ensemencées au printemps. Rien n'empêche cependant qu'aux yeux d'un grand nombre de cultivateurs déraisonnablement obstinés ou défiant, le labour d'automne est loin d'avoir sur le sol et la croissance des récoltes, l'heureuse influence qu'on lui attribue.

Les labours s'effectuent le plus possible après que les autres travaux de la campagne sont terminés. Il importe, en effet, de ne les point trop différer; car il est raisonnable de croire qu'ils perdent beaucoup de leur efficacité lorsqu'ils sont faits à une époque trop avancée de l'année. La raison en est facile à saisir. L'action des agents atmosphériques est d'autant plus sensible qu'elle a plus de durée. En second lieu, pour que l'opération soit complète dans ses résultats, le sol, comme nous le verrons plus loin, réclame encore l'influence de la chaleur qui a pour objet ici de provoquer la germination des graines nuisibles contenues dans l'épaisseur de la couche arable. Si le sol ne reçoit la charrue qu'un jour ou deux avant les premières gelées; il est évident que cette germination ne pourra avoir lieu qu'après l'hiver.

Ces labours ont principalement pour but:

- 1o. De désagréger les argiles;
- 2o. D'ameublir les terrains forts et de raffermir les sols légers;
- 3o. D'assurer aux terres légères une plus grande fraîcheur en leur permettant de mieux conserver leur humidité en temps de sécheresse;
- 4o. D'augmenter dans des terres fortes la faculté d'absorption à l'égard des fluides et de faciliter la filtration vers les régions intérieures des eaux pluviales qui tombent en excès;
- 5o. De provoquer la destruction des espèces végétales nuisibles contenues dans la couche arable, soit qu'elles s'y trouvent encore à l'état de graines, soit qu'elles y existent déjà sous forme de plantes croissantes.
- 6o. Enfin, de diminuer la somme de travaux d'exploitation de la ferme, au printemps, afin de profiter du retour de la belle saison pour exécuter tous les travaux alors également pressants, surtout dans une grande exploitation, où la main-d'œuvre est difficile à se procurer.

Examinons successivement les différents points.

La désagrégation des argiles et des autres parties constitutives de la couche végétale consiste en des altérations plus ou moins profondes, résultant de l'action combinée et incessante des gaz (oxygène, carbonique, etc), répandus dans l'atmosphère, de l'eau et des variations de température. Ces altérations donnent naissance à de nouveaux produits dont quelques-uns sont solubles et capables de servir de nourriture aux plantes. Ces modifications peuvent être considérées en dernière analyse comme une source intarissable d'engrais, de l'abondance desquels dépend la fertilité plus ou moins grande de la terre.

Si la désagrégation d'un sol est nulle, nous disions que ce sol est de sa nature d'une stérilité absolue, parce que, par lui-même, il est incapable de rien fournir à la nutrition des plantes qui lui sont confiées. Tels sont les sables blancs et tout à fait purs au sein desquels un végétal ne peut accomplir tous les phénomènes de son existence. Si ces sables sont parfois amenés à un certain degré de fécondité, cela est dû exclusivement à l'industrie de l'homme, et chaque fois que, par une récolte quelconque, on enlève à cette terre infertile une quantité donnée de principes alcalins ou terreux, il devra en faire la restitution sous une forme quelconque, sous peine d'appauvrir d'autant la terre dont il s'agit.

Au point de vue où nous nous plaçons ici, les labours pratiqués en automne ont donc une utilité incontestable. En effet, la terre, restée libre après l'enlèvement de ses produits, présente une surface unie, quelquefois dure et une masse serrée et compacte où l'air, l'eau ou la chaleur n'ont qu'un accès fort difficile. On comprend que, demeurant en cet état pendant tout l'hiver, elle doit profiter bien peu à l'action utile des agents atmosphériques, d'où résulte pour elle, au détriment du cultivateur, une nullité presque complète dans les phénomènes de la désagrégation.

Mais si cette même terre est soumise à un bon labourage, elle offre à l'action de l'air une plus grande surface, elle se laisse mieux pénétrer des différents fluides dont le contact doit lui être favorable, fluides qu'elle est devenue apte à absorber en abondance;

ceux-ci se répandent dans toute sa masse ou réagissent de la manière que nous avons indiquée.

L'ameublissement des terrains forts par les gelées se conçoit aisément. Ici la cause et les effets sont purement physiques et facilement appréciables; chacun peut s'en rendre compte. Qui ne connaît, en effet, l'influence de la gelée sur les marnes argileuses retenant une certaine quantité d'eau? Les résultats produits dans ces circonstances sont connus de tout le monde; nous ne nous y arrêterons pas. Disons seulement que le phénomène physique, observé sur les marnes glaiseuses ainsi exposées à de basses températures, se reproduit absolument de la même manière à l'égard des terres compactes convenablement labourées en automne. Celles-ci éprouvent le même délitage par suite des alternatives de gelées et de dégels auxquels elles sont soumises, et de là l'ameublissement signalé.

Or, dans le cas d'une terre qui ne recevrait aucune façon après l'enlèvement de la récolte, l'action des gelées, aidée de la présence de l'eau, resterait sans résultat apparent et, au printemps, la ténacité du sol se représenterait avec tous les inconvénients qui en sont la suite.

Le raffermisssement des sols légers par les labours d'hiver est tout-à-fait indépendant de l'action des gelées; il est dû à ce que la terre étant ainsi travaillée plusieurs mois avant l'époque des semailles, elle a le temps de se rasseoir et reçoit durant la mauvaise saison les eaux pluviales qui contribuent puissamment à la comprimer et à la raffermir.

Quand vient ensuite le moment d'effectuer les ensemencements, si l'on n'est pas obligé de faire intervenir de nouveau la charrue, on trouve un sol suffisamment solide, convenablement humecté et jouissant de la propriété précieuse de retenir plus parfaitement l'humidité indispensable à la végétation. Cette aptitude est de la plus haute importance pour les plantes qui redoutent la sécheresse. Aussi, dans des années de sécheresse, remarque-t-on une différence considérable entre les produits des terres labourées, les unes au printemps, les autres en automne. Les récoltes fournies par ces dernières sont constamment supérieures. Cela tient à ce que d'abord elles ont pu être commencées plus à bonne heure; puis que le fond de la couche arable n'étant pas nouvellement remué, l'évaporation y a été moins active et la chaleur de l'été mieux tempérée.

La faculté plus grande qu'ont les terres fortes d'absorber l'air et l'eau après qu'elles ont subi l'action des grands froids n'a rien que de très naturel. Cette faculté, toutes choses égales d'ailleurs, est proportionnelle au degré d'ameublissement de la couche. Or, nous avons vu que la friabilité est une des premières conséquences des labours pratiqués en automne. Donc, ici encore, deux nouveaux avantages résultent de ce travail, consistant, l'un, en ce que la terre, laissant pénétrer plus facilement les eaux à travers sa masse, sera moins exposée à souffrir d'un excès d'humidité; et l'autre, en ce que la circulation de l'air y étant plus libre, l'action bienfaisante de celui-ci y sera plus prononcée. De plus, la température, ordinairement insuffisante dans les terrains compacts et tonaces, ne pourra que s'y élever en raison de l'évacuation des eaux et de la circulation des gaz atmosphériques.

Après la jachère et la culture des plantes sarclées, les labours d'automne constituent le moyen le plus efficace de détruire les mauvaises herbes qui se reproduisent par leurs grains; c'est du moins le plus économique. En effet, le déchaumage ayant été effectué en temps utile, toutes les graines ramenées assez près de la surface germent et donnent naissance à autant de jeunes plantes destinées à périr. Les hersages qui succèdent, et que l'on répète aussi souvent que cela est nécessaire, provoquent successivement de nouvelles végétations qui auront à subir le même sort. Au printemps, ces hersages, renouvelés à des intervalles convenables, produisent les mêmes résultats; de sorte qu'au moment de semer, le terrain a purgé, au moins à sa superficie, des grains dont on aura eu à redouter la germination, en même temps que la semence confiée au sol, si l'on avait eu recours à un labour de printemps.

Nous avons dit que la méthode des labours d'automne avait encore pour objet de décharger le cultivateur d'une partie de la besogne, souvent trop grande, qui lui tombe sur les bras à la reprise des travaux de printemps, alors que la main-d'œuvre est souvent difficile à se procurer. Nous nous bornons à signaler ce fait, laissant aux cultivateurs le soin d'en apprécier l'exactitude par ce qui arrive que trop souvent à cette époque de l'année où l'on se plaint de ne pouvoir faire qu'une partie des labours et d'être empêchés d'exécuter les autres travaux de culture en temps convenable. Ils peuvent juger plus exactement par eux-mêmes de ce que peut leur valoir de trouver au printemps la plupart de leurs terres labourées et prêtes à recevoir la semence.

On a vu précédemment que la plus ou moins grande convenance des labours d'automne pouvait dépendre d'une infinité de circonstances dont les principales ont été énumérées.

C'est donc au cultivateur qu'il appartient d'apprécier le degré d'opportunité qu'il peut y avoir d'adopter cette pratique; c'est à lui à voir aussi, dans les conditions où il se trouve placé, quelle est la manière d'opérer qui lui sera la plus profitable; à déterminer, par sa propre expérience pratique, le nombre de labours qu'il devra donner à chaque terre, et enfin à fixer l'époque où chacun d'eux devra être exécuté.

Quatrième exhibition annuelle de l'Association agricole des Cantons de l'Est, à Sherbrooke.

Mon cher Directeur,

Saisissant avec empressement l'occasion offerte par les compagnies de chemin de fer aux touristes, à l'occasion du concours agricole de Sherbrooke, j'ai pris lundi, 3 septembre, pour mes \$2, aller et retour, l'express du chemin de fer Québec Central, à Lévis. Dès le départ l'affluence des voyageurs était grande et obligeait les agents de la compagnie à faire ajouter un nouveau char à notre train; cette manœuvre nous procurait une demi-heure de retard au départ; à Beauce jonction, pareille manœuvre devenait nécessaire; mais ce n'est pas un mais trois chars qu'on eut dû ajouter, car à chaque station c'était une nouvelle invasion de voyageurs. Lorsque nous sommes arrivés à Sherbrooke, avec deux heures de retard, ce qui n'a rien de surprenant à pareil jour d'encombrement, le char où je me trouvais installé portait, indépendamment de son contin-

gent régulier de voyageurs, une trentaine de personnes, les unes debout, les autres appuyées sur les bras des sièges, et plusieurs mêmes assises sur les genoux de voyageurs complaisants.

Cette affluence de peuple à Sherbrooke m'avait fait réfléchir sur les difficultés possibles de logement; aussi à l'arrivée me suis-je précipité vers l'hôtel Dupont et Camirand avec la plus grande célérité; bien m'en a pris, car déjà très peu de chambres restaient disponibles, et l'on était bientôt obligé de dresser des lits dans la salle de billard. Les nuits suivantes, j'ai eu le plaisir d'offrir une place dans mon lit, successivement à deux français du voisinage, qui ne pouvaient trouver place dans aucun hôtel.

Ceci expliqué, personne ne sera surpris de m'entendre affirmer que l'exhibition de Sherbrooke a été un gros succès. Les chiffres l'établissent d'ailleurs d'une manière irréfutable, et \$4,000 de recettes en trois jours indiquent que 16,000 personnes payantes ont fréquenté l'exhibition pendant les trois premières journées.

Ce succès d'ailleurs est parfaitement légitime, car l'Association agricole des Cantons de l'Est fait bien les choses: primes nombreuses et importantes, installations des plus confortables; étables et hangars pour le bétail, disposés comme clôture au champ du concours, à part de la porte d'entrée; sur le côté qui y fait suite, se trouvaient l'an dernier pareilles constructions qui ont été détruites avec partie des animaux qu'elles renfermaient, ce qui a nui cette année à l'exhibition, en diminuant le nombre de têtes exposées; à l'extrémité de ce même côté, commencent les écuries des chevaux qui se continuent en retour d'équerre sur le troisième côté du champ de concours; il existe aussi plusieurs autres écuries séparées les unes des autres, dans l'angle formé par les deux lignes de boxes dont venons de parler. Dans l'autre angle supérieur du champ, s'élève le hall hexagonal destiné aux exhibitions de produits agricoles et industriels, et même aux objets d'arts.

Le centre du champ est réservé à la piste des courses qui passe devant une magnifique tribune au pied de laquelle eut lieu le mardi, à 2 heures, l'ouverture solennelle de l'exhibition par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Angers, assisté de l'honorable M. Garneau, ministre des Travaux publics.

Aussitôt après l'ouverture officielle de l'exhibition, commença le défilé des chevaux et des bœufs; et ce fut un long défilé dans lequel forcément ces animaux exposés individuellement attirèrent moins les regards que les expositions collectives, sans perdre pour cela de leurs mérites, que l'examen minutieux d'un jury impartial sut parfaitement définir et dont la publication de la liste des récompenses donnera le classement.

Il y avait une centaine de chevaux. M. N. F. Dusseault s'est distingué dans ce département, en rapportant plusieurs des principaux prix.

Les MM. Cochrane, Pope, Judah, Pierce, Vernon ont été les principaux exposants pour les bêtes à cornes au nombre d'à peu près quatre cents. Les moutons et les porcs figuraient avec avantage dans leurs parcs.

Nous allions oublier de signaler le pavillon des machines et instruments agricoles, où nos regards de Normand ont été particulièrement intéressés par le fonctionnement d'une presse à cidre. Sans doute le cidre qui en sortait ne valait pas le "fameux cidre de Normandie," mais c'était encore le jus de la pomme; il est vrai que les pommes qu'on a pressées à Sherbrooke ne l'ont été qu'en vue de la démonstration du maniement du pressoir et non en vue de la fabrica-

tion du *bon cidre*, sans quoi il eut été nécessaire d'attendre la parfaite maturité des pommes.

Nous n'entrerons pas dans l'appréciation détaillée des animaux et des produits exhibés; ce qui serait un travail énorme et exigerait des connaissances multiples. Nous signalerons comme ayant particulièrement attiré nos regards, indépendamment des animaux ci-dessus mentionnés, l'exhibition des pommes; celle des fourrures et des voitures; et celle des dessins, où nous avons remarqué tout spécialement les crayons du Docteur G. J. Bompas et les aquarelles de Mlle Rose M. Bompas.

Nous devons remercier M. E. Wm Farwell, secrétaire trésorier de la Société d'agriculture des Cantons de l'Est, de l'aimable accueil qu'il nous a fait comme représentant de la *Gazette des Campagnes*, à l'exhibition. Nos remerciements également à MM. J. A. Chicoine et G. Wekeman, du *Pionnier de Sherbrooke*, qui se sont montrés des plus gracieux à notre égard.

Nous n'avons pas voulu quitter Sherbrooke sans payer une petite visite à un ami de la *Gazette des Campagnes* qui habite dans les bois et signe "L'ermite de la Patrie." Nous nous sommes donc mis en route, jeudi soir, pour Scottstown et la Patrie, où nous sommes arrivé à moitié gelé, ce qui ne vous surprendra pas quand je vous dirai que l'Ermitte signalait dans son rapport quotidien cinq lignes de glace à son réveil.

Quel aimable et gai vieillard que cet ermite à cheveux blancs! Philosophe doux et bienveillant, serviable et plein de mansuétude, il revit dans son isolement et par la puissance d'une pensée, toujours fraîche et vive, jeune encore dans sa maturité, les grandes heures de l'activité intellectuelle à laquelle il a été de si près et si longtemps mêlé à Paris. Puisse-t-il trouver dans la rédaction de ses mémoires, que nous souhaiterions de lui voir publier, toutes les satisfactions des douces reminiscences et de l'éducation des grandes et flatteuses amitiés dont il a été honoré! Qu'il veuille bien trouver ici un affectueux remerciement pour sa cordiale réception.

En vous quittant, mon cher directeur, je vous annonce une prochaine et dernière correspondance sur le Lac St Jean, et mon prochain départ pour le Nord-Ouest, où je vais prendre part à l'excursion organisée par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour Regina, et admirer les magnifiques récoltes de blé dans le Nord-Ouest canadien. Si vous le voulez bien permettre, je vous adresserai de là-bas quelques correspondances.

En attendant, mon cher directeur, croyez à mes meilleurs sentiments.

E. CASTEL.

Moyen de réussir dans l'élevage des volailles.

M. Charles Lyman qui s'est acquis une grande renommée comme éleveur de volailles, écrit ce qui suit dans le dernier numéro du *Farmer's Advocate*: "Pour l'élevage des volailles, à quelque race qu'elles appartiennent, il faut toujours viser à les garder en bonne condition et à en améliorer la race."

Vous pouvez atteindre ce but en observant les règles suivantes:

10. Construisez votre poulailler de manière à ce que les volailles n'aient pas à souffrir du froid; il doit être exempt d'humidité, ce fléau mortel des poules, et pour cela éviter de le mettre en contact direct avec un terrain bas, à moins d'avoir préalablement écarté les eaux,

par un bon drainage. Il convient de l'établir à quelques pieds du sol, plutôt que de le faire partir à plain-pied. La volaille s'y rend, au moyen d'une petite échelle, le dernier degré l'amenant droit au logis.

20. Ayez soin d'établir dans le poulailler un lit de cendres et poussière des chemins dans lequel les volailles puissent se rouler; répandre aussi sur le plancher des déchets de toutes sortes dans lesquels vous y introduirez de temps à autres quelques grains de blé et de blé-d'Inde, afin d'entretenir vos volailles en constante activité par la recherche qu'elles feront de ces grains.

30. Procurez-vous des poulets de bonne venue et vigoureux, nul ne devant avoir plus de 1 à 2 ans, en gardant un coq pour douze poules si ce sont de grosses volailles, et un coq pour trente à quarante poules si ces dernières sont de petite race.

40. Donnez beaucoup d'air à vos volailles, particulièrement en été.

50. Donnez constamment à vos volailles ample quantité d'eau fraîche, et ne permettez jamais qu'elles souffrent de la soif.

60. Donnez-leur deux ou trois repas par jour; divisez la nourriture de manière qu'elles ne mangent pas trop promptement, et qu'elles puissent pendant ce temps là prendre de l'exercice. Donnez-leur que juste la quantité de nourriture suffisante pour chaque repas, de manière à ce qu'elles n'en laissent pas, car les volailles se dégoûteraient vite de cette nourriture.

70. Mélangez la nourriture, sèche et cuite; un mélange de déchets de viande et végétaux est une excellente nourriture pour le repas du matin.

80. Donnez le matin une nourriture molle à vos volailles, et le soir des grains entiers; dans le cours de la journée, mêlez aux déchets distribués dans le poulailler, un peu de blé et du blé-d'inde écrasé, afin qu'en grattant ces déchets elles se donnent de l'exercice.

90. Par-dessus tout, faites en sorte que le poulailler soit d'une grande propreté et bien ventilé.

100. Ne gardez pas un trop grand nombre de volailles dans le même poulailler, car autrement vous pourriez vous attendre à ce qu'elles soient atteintes de maladies qui leur sont propres dans ces conditions.

110. Répandez de temps à autre de la poudre carbonique sur le lit de cendre et poussière dans lequel les volailles se roulent; c'est un moyen efficace de détruire les poux.

120. Lavez les juchoirs et les pondoirs: lavez les à l'eau de chaux une fois par semaine en été, et une fois par mois en hiver.

130. Que la basse-cour affectée aux poules et aux poulets soit de grande étendue; elles y gagnent à avoir un grand parcours, là surtout où elles ont du grais et beaucoup d'herbes tendres à leur disposition.

140. N'élevez pas plusieurs espèces de volailles dans le même temps, à moins que vous n'en fassiez une spéculation; dans ce cas là votre poulailler doit avoir la grandeur nécessaire pour pouvoir séparer les différentes races; il en doit être de même de la basse-cour qui doit être divisée en autant de compartiments qu'il y a d'espèces différentes de volailles.

150. Introduisez du sang nouveau chez vos volailles, tous les ans ou à peu près, en achetant soit un coq ou en vous procurant des œufs d'un éleveur renommé.

160. Si vous achetez des volailles ou des œufs, ne vous adressez qu'à un éleveur qui a la réputation de garder de belles volailles. Vous aurez quelque chose de plus à payer pour l'achat, mais avec la certitude de recevoir les races de volailles que vous aurez demandées. Les volailles de rebus ne sont pas achetables à aucun prix.

170 A l'automne, lorsque vous faites le choix de volailles à garder pour l'élevage, réservez les plus belles et envoyez les autres au marché ou réservez-les pour le pot-au-feu.

Soins à donner aux animaux à l'automne.

Il n'y a pas de saisons dans l'année où le bétail exige plus de soins qu'à l'automne. Deux causes influent grandement sur le malaise du bétail à cette saison: d'abord, les pâturages laissent grandement à désirer au point de vue d'une nourriture substantielle, les animaux alors amaigrissent rapidement, les vaches diminuent considérablement en lait; les pluies et les gelées souvent fréquentes, jointes à ce manque de nourriture insuffisante à leur entretien, sont pour le bétail une source de nombreuses maladies, parfois graves.

Il importe donc, à cette saison, de donner aux animaux une nourriture supplémentaire qu'on leur distribue soit dans la basse-cour, soit à l'étable. Il est aussi nécessaire de les faire coucher la nuit à l'étable afin de les soustraire aux intempéries de la saison et du froid. Les animaux sont aussi sensibles au froid que l'homme qui a le soin de se vêtir d'un par-dessus, même avant que que la saison d'hiver arrive; par conséquent les animaux ont besoin d'un abri contre les vents froids, la pluie et la gelée, le jour comme pendant la nuit. Si le bétail est châtivé à l'automne, non-seulement il lui faudra plus de nourriture d'entretien pendant le temps de la stabulation d'hiver, mais il se ressentira toujours du manque de soin à son égard. Ce n'est assurément pas faire économie de fourrage que de laisser les animaux jusqu'au temps où le sol est couvert de neige, car outre que les pâturages se détériorent par le piétinement des animaux, ceux-ci sont sujets à contracter des maladies souvent mortelles. Dans ces conditions le bétail n'est guère en état d'entrer en hivernement d'une manière profitable.

Bibliographie.

MANUEL D'HYGIÈNE à l'usage des écoles et des familles, rédigé conformément aux instructions du Conseil d'hygiène de la province de Québec, avec figures dans le texte, par Séverin-Lachapelle, M. D., professeur d'hygiène à l'Université Laval, médecin du dispensaire des enfants à l'Hôpital Notre-Dame à Montréal et auteur d'un ouvrage "La santé pour tous."

Tel est le titre d'un excellent livre que nous venons de recevoir et qui vient d'être publié par MM. Cadioux et Derome, libraires à Montréal. Ce livre, vu son extrême utilité se recommande à l'attention des chefs de famille et aux commissaires d'écoles. Nous ne pouvons mieux en faire connaître l'importance qu'en publiant la lettre suivante que nous recevions en même temps que ce volume :

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE

Montréal, 1er septembre 1888.

M. le Directeur,

Lé Conseil d'Hygiène de la Province de Québec a l'honneur de vous présenter aujourd'hui l'ouvrage d'hygiène qu'il a fait préparer pour les écoles.

Comprenant que l'éducation hygiénique scolaire ferait plus pour la santé publique que les ordonnances qu'il pourrait émaner et les lois sévères qu'il pourrait tenter de faire exécuter, le conseil a décidé de faire tout en son pouvoir pour que l'hygiène fasse partie du programme d'enseignement de toute maison d'éducation.

Pour obtenir ce résultat, il ose compter sur le puissant concours de la Presse. Toujours au fait du progrès, favorisant le développement des idées nouvelles qui peuvent contribuer au bien-être des nations, la presse a conquis un ascendant qui lui permet de faire réussir en bien peu de temps, une entreprise dont l'importance et la nécessité auraient été mal comprises sans elle.

Le Manuel d'Hygiène qui vient d'être livré à la publicité contient dix-sept leçons, sous forme de questions et de réponses, sur les sujets les plus pratiques, dont la connaissance et l'application ne sauraient manquer de porter des fruits dans un avenir prochain.

L'ouvrage a reçu l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et sera soumis au Conseil de l'Instruction publique lors de sa réunion, dans le courant de septembre. Prix du volume: 25 cts.

Le Manuel d'Hygiène est le seul ouvrage français recommandé par le Conseil Provincial d'Hygiène de Québec. J'ai l'honneur d'être, M. le Directeur,

Votre très humble serviteur,

ELZEAR PELLETIER, Secrétaire.

Choses et autres.

— L'exposition agricole et industrielle du comté de Rouville aura lieu jeudi le 20 septembre. Rien ne sera épargné pour que cette exposition obtienne le plus de succès possible.

Le même jour il y aura l'exposition d'horticulture de Rougemont. Cette paroisse possède une grande réputation pour les fruits qu'elle produit, tels que raisins, pommes, etc.—*La Presse*.

Fromageries à la Baie St Paul.—Les quatre fromageries de la Baie St Paul ont rapporté 34,400 livres de fromage dans le mois de juillet, qui a été vendu à huit centimes et demi.

Importation du bétail par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.—Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a envoyé un de ses membres acheter en Europe des chevaux, des moutons et des porcs. Ces animaux sont arrivés il y a quelques jours à Fredericton et comprennent: 2 étalons et 20 juments de races différentes; 7 béliers Leicester, 15 brebis Schropshire-down, et 65 béliers Schropshires; 3 porcs Berkshires. Tous ces animaux sont placés à la ferme-modèle de Fredericton, pour être la plupart mis en vente à l'enchère suivant les réglemens établis par le département de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick.

RECETTES

Eau de javelle servant à blanchir le linge et à enlever les taches de fruits et autres.

Cette eau est faite avec quatre livres de soude et une livre de chlorure de chaux. On met fondre le sel de soude dans une chaudière avec un gallon d'eau bouillante; on laisse bouillir un quart d'heure, puis on ajoute le chlorure de chaux en mêlant bien jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux. On peut l'employer quand la composition est froide.—*La Presse*.

Moyen de nettoyer les gants glacés, de toutes couleurs.

Pour nettoyer les gants glacés, de toutes couleurs, on se sert avantageusement de lait coré, de savon et d'une éponge fine. Le gant étant sur la main, on trempe l'éponge dans le lait et on frotte le savon pour en prendre un peu, puis on passe à deux reprises sur toutes les parties du gant, surtout sur celles qui sont le plus souillées. Le gant est nettoyé à vue

d'œil et la peau devient transparente. Pour l'assouplir, on l'étire peu à peu et en tous sens quand il est aux trois quarts sec. Pour les doigts, on peut avantageusement se servir d'un petit bâton rond.—*Le Nord*.

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

23 août 1888.—10

J. A. LANGLAIS, Editeur.



CANAL DU SAULT STE-MARIE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS scellées, adressées au soussigné à l'endroit: "Soumission pour le Canal du Sault Ste-Marie" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 23ème jour d'octobre prochain, pour le creusement et la construction d'un canal sur la rive Canadienne de la rivière à travers l'île Sainte-Marie.

Les travaux seront divisés en deux sections, dont l'une comprendra le creusement du canal à travers l'île, la construction des jetées, etc. L'autre, le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités du canal, la construction des jetées, etc.

L'on pourra voir à ce bureau, le et après MARDI, le 9ème jour d'octobre prochain, une carte de la localité, ainsi que les plans et les devis des travaux, et l'on pourra aussi se procurer les formules imprimées de soumissions.

Les soumissionnaires sont requis de se rappeler qu'il ne sera pas tenu compte des soumissions à moins qu'elles ne soient faites strictement conformes aux formules imprimées et qu'elles ne soient accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont étudié avec soin la localité ainsi que la nature des matériaux trouvés dans les excavations d'essai.

Dans le cas des compagnies, il devra y être attaché les signatures actuelles au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la compagnie, et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$20,000 devra accompagner la soumission pour le canal et les jetées, et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$7,500 devra accompagner la soumission pour le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités des jetées, etc.

Les reçus de dépôt respectifs (les chèques ne seront pas acceptés) devront être endossés à l'ordre du ministre des chemins de fer et des canaux, et il sera forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux prix et conditions mentionnés dans la soumission.

Les reçus de dépôt ainsi transmis seront retournés aux partis dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.
23 août 1888.



CANAUX DU ST-LAURENT.

Avis aux Contracteurs.

Des soumissions scellées et cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour les canaux du St Laurent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le 25e jour de septembre prochain pour la construction de deux écluses et pour le creusage et l'élargissement de la plus haute entrée du Canal Galop. Et pour le creusage et l'élargissement du sommet du niveau du Canal Cornwall. La construction d'une nouvelle écluse à chacune des stations des trois écluses intérieures sur le canal Cornwall entre la ville de Cornwall et "Maple Grove;" le creusage et l'élargissement du chenal du canal; construction de ponts, etc.

Un tracé de chacune de ces localités ainsi que les plans et les spécifications de ces ouvrages respectifs peuvent être vus le on avant mardi le 11ème jour de septembre prochain, à ce bureau pour tous les ouvrages et pour tous les ouvrages respectifs aux places ci-dessous mentionnées.

Pour les ouvrages à Galop, à la maison du gardien des Ecluses à Galop. Pour le creusage du sommet du niveau du canal Cornwall à "Dickenson's Landing;" et pour les nouvelles écluses, etc., aux stations des écluses Nos 18, 19 et 20 à la ville de Cornwall. On peut se procurer des formules imprimées de soumissions pour les ouvrages respectifs aux places mentionnées.

Dans le cas des maisons de commerce les signatures actuelles et les noms au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la maison de commerce devra être attaché à la soumission et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$6,000 devra accompagner la soumission pour les ouvrages du Canal Galop et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$2,000 pour chaque section de l'ouvrage sur le sommet du niveau du Canal Cornwall; et pour chaque section des écluses sur le Canal Cornwall un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$4,000.

Les reçus de dépôt respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—doivent être faits payables à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et seront confisqués si le soumissionnaire décline le contrat pour l'ouvrage aux taux et aux termes mentionnés dans l'offre soumise. Les reçus de dépôt qui auront été envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, le 18 août 1888.
23 août 1888.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

LES
Célebres Lunettes
DE



B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,
BETAIL AYRSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK
S'adresser à
M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Monoton, N. Bk., 2 juin 1888.